

M@GISTÈRE

Informations pour les enseignants

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, **tous les enseignants de l'Essonne seront amenés à suivre au minimum un parcours de formation à distance sur la plateforme M@gistère.**

M@gistère est un site mis à disposition par le ministère de l'éducation nationale sur lequel chaque enseignant trouvera les parcours de formation auxquels ils ont été inscrits par l'équipe de circonscription. **Un pas à pas sera envoyé dans les écoles avant le début des premières formations.**

La formation à distance offre aux participants une **grande souplesse dans la gestion du temps** de formation mais nécessite **une bonne organisation de travail**. Mises à part quelques dates imposées pour assurer la cohérence globale des formations, les participants sont libres de travailler quand ils le souhaitent, à leur rythme. Les contenus resteront accessibles après les formations.

Cette liberté peut néanmoins donner l'impression que la formation à distance est à suivre « en plus » du temps de travail à l'école alors qu'**il ne s'agit en aucun cas de temps supplémentaire**. Inscrits dans les 18 heures d'animations obligatoires, les temps de formation à distance correspondent strictement aux temps de formation classiques : **un parcours de formation de 9h correspond à 3 animations de 3h « classiques »**.

Des travaux peuvent être demandés aux enseignants, ceux-ci sont inclus dans la préparation de la classe et immédiatement utilisables dans le projet en cours. Ils sont **généralement prévus dans le volume horaire de la formation à distance**.

« À distance » ne signifie absolument pas que l'enseignant devra se former seul : **chaque parcours est encadré par des formateurs** (conseillers pédagogiques, PRI, maîtres formateurs, IEN, ...) qui animent la formation, relancent les travaux, apportent une aide pédagogique et/ou technique, ...

Les formations à distance **peuvent éventuellement être suivies « en équipe » et/ou en utilisant le matériel informatique de l'école**.